ASSOCIATION JOIES ET LOISIRS Saint Martin sur le Pré

BULLETIN D'INSCRIPTION SOPHROLOGIE

JOIES ET LOISIRS 2023-2024

Ces séances sont animées par Mme Célia Larget, sophrologue Caycédienne de l'école de Reims et d'Espagne.
La sophrologie est une méthode d'entrainement à des exercices de relaxation et/ou d'activation du corps et de l'esprit.
Les bienfaits sont nombreux : un équilibrage émotionnel, une harmonisation entre le corps et le mental, retrouver détente et sérénité ou au contraire énergie et vitalité, meilleure qualité de sommeil, meilleure gestion de la douleur, amélioration de la concentration et de la mémorisation.
Les cours ont lieu toutes les 3 semaines soit 11 séances de septembre 23 à juin 24.
Calendrier :
15 septembre (séance découverte offerte) puis 6/10 - 17/11 - 08/12 2023
et 19/01 - 9/02 – 22/03 - 12/04 - 24/05 - 14/06 – 5/7 2024

NOM : ……………………………………………………PRENOM…………………………………………………Né(e) le . . . . /. . . . . ./. . . . .

Adresse : ………

CP :…………………………Ville :……..
TEL:…………………………………………………….
E-mail : Veuillez remplir lisiblement dans les cases (lettres et ponctuations) afin de recevoir chez vous votre licence.

☐☐☐

Tarif	annuel
Licence EPGV –obligatoire sauf autre affiliation EPGV à l'ordre de joies et loisirs .	28€ ☐
Cotisation annuelle à l'ordre de Mme Larget Possibilité de faire 2 chèques de 45€ (2023) et 105€ (2024).	150€ ☐

Si licence G.V. Extérieure Nom du Club : N° de licence

ASSURANCES AVEC GARANTIES COMPLEMENTAIRES

Vous avez la possibilité de souscrire un contrat facultatif d'assurance individuelle.
☐Oui, je souhaite souscrire au contrat facultatif I.A SPORT, pour un montant supplémentaire selon le tarif de la fédération.
☐Non, je ne souhaite pas souscrire au contrat facultatif I.A SPORT.

AUTORISATION AU DROIT A L'IMAGE

☐Oui j'autorise l'association à utiliser mon image, qu'elle pourra reproduire pour présenter une de ces activités dans divers supports de communication.
☐Non je n'autorise pas l'association à utiliser mon image

Je m'engage :

- à fournir l'attestation du questionnaire de santé complétée et signée ou un certificat médical d'aptitude à la Pratique de la Gymnastique datant de moins de 3 mois si nécessaire.
- à respecter tous les gestes barrières et préconisations sanitaires qui seraient éventuellement imposés.

Signature précédée de la mention « lu et approuvé » Fait à Saint-Martin-le :

Ne rien inscrire dans cette zone réservée au Bureau

Paiement : ☐espèces ☐ chèque Joies et loisirs : banque…………………………………… payeur ……………………………………
☐ chèque Mme Larget : banque…………………………………… Paiement 1 fois ☐2 fois ☐
Date du paiement :……………………………………………………………… Certificat médical : ☐ oui ☐non Attestation : ☐ oui ☐non

www.joiesetloisirs.com - presidente@joiesetloisirs.com tel 06.22.93.80.24